

A Dreux, les travailleurs de Philips voudraient produire eux-mêmes

14 janvier 2010 / [Parti de Gauche](#) // [Solidaires](#)

Face à la fermeture de leur usine, des salariés de Philips EGP Dreux ont voulu reprendre la production en s'organisant autour d'un comité ouvrier.

Texte du Parti de Gauche 28

Face à la fermeture de leur usine, les salariés de Philips EGP Dreux (Eure et Loir) ont décidé, le 5 janvier, de reprendre la production en s'organisant autour d'un comité ouvrier.

Le combat de ces salariés dépasse le simple cadre départemental. Cette lutte marquera, en France, une étape contemporaine dans les luttes sociales. Prenons, par ailleurs, conscience du courage qu'elle nécessite. En effet, à chaque instant et parce que la propriété de l'entreprise est toujours celle de Philips, les ouvriers/ employés s'exposent à des poursuites civiles et pénales.

Par le passé, des salariés s'étaient déjà réapproprié l'outil de production. Notons que depuis 2000, outre, la société ALCAN au Québec, nous pouvons citer les sociétés argentines ZANON (société de céramiques) et BRUKMAN (société de textiles) dont les salariés, en pleine crise

économique (un licenciement par minute), ont réussi à préserver leur emploi et à sauvegarder une économie alors que leurs dirigeants avaient tout simplement mis la clé sous la porte.

A l'appel de la CGT, rejoignons les salariés de Philips EGP jeudi 14 janvier à 10h devant la préfecture de Chartres.

Cette lutte esquisse par ailleurs une alternative à l'organisation économique que nous connaissons. En effet, l'économie capitaliste se développe grâce à des outils telles que les sociétés : S.A (société anonyme), S.A.S (société par actions simplifiées), S.A.R.L, etc... Leur organisation ainsi que la fiscalité orientent, dans une économie mondialisée, les bénéfices vers le capital et non vers les salaires et la recherche.

A cette situation, il existe bien quelques solutions. Ainsi en est-il de la société coopérative de production qui, en France, n'existe qu'au travers de la S.A.R.L et de la S.A. Pour cette dernière, l'appellation consacrée est la Société Anonyme à participation ouvrière - SAPO (Art L 225-258 & suiv. du code de commerce). En son sein, les salariés / ouvriers forment une société commerciale coopérative de main d'œuvre qui siège au conseil d'administration et dont le titre de propriété prend la forme d'une « action de travail » à opposer à l' « action en capital ».

Bridée par une législation peureuse et dénigrée par les investisseurs, cette structure demande à être développée et avantagée sur ses concurrentes. C'est donc tout un pan de la fiscalité et du droit des sociétés qu'il faut réformer.

Mais ce qui appartient au Législateur peut d'ores et déjà trouver des solutions à l'échelon régional. En effet, nous rappelons que la région Centre est actionnaire majoritaire de la société Centre Capital Développement. Ce fonds d'investissement peut, entre les mains d'une majorité soucieuse de l'intérêt collectif, changer la donne et venir en aide au secteur industriel ainsi qu'aux salariés.

Laurent Bourdeau

Texte du syndicat Solidaires

Philips fait partie de ses groupes qui cumulent les profits, non pas pour celles et ceux qui produisent, mais pour une petite minorité de privilégiés : 4,3 milliards en 2006, 5,1 milliards en 2007. « La crise » n'affecte pas vraiment les actionnaires : le 30 mars 2009, ils se partageaient 680 millions d'euros ...

A Dreux, on fabrique ce qu'on appelle « l'électronique grand public », des téléviseurs, mais pas seulement, contrairement à ce que la direction a voulu faire croire au Comité d'Entreprise et à la Direction du travail. La direction y a déjà licencié plusieurs centaines de salarié-e-s, sous prétexte de « productivité insuffisante », ce qui signifie « pour rechercher encore plus de profits ». Le 22 septembre, elle annonçait la fermeture du site et programmait le licenciement des 213 salarié-e-s encore présent-e-s.

Outre tous les recours légaux contre une décision entachée d'irrégularités, les Philips ont pris plusieurs initiatives : manifestations, journée d'information et de débats, ... L'Union syndicale Solidaires, par la présence de responsables nationaux et en faisant connaître ces initiatives, a marqué son soutien.

Le 5 janvier, 147 ouvriers, cadres, et ingénieurs ont décidé de reprendre la production, sans hiérarchie, en s'organisant eux-mêmes, avec l'idée que « l'usine est rentable, si on n'engraisse pas financièrement les actionnaires ». Depuis, les travailleurs/ses produisent des téléviseurs, pour l'instant stockés dans un atelier sous contrôle ouvrier.

Le 11 janvier, une Assemblée Générale a élu le conseil des travailleurs/ses, qui est maintenant leur porte-parole. Les organisations syndicales représentées sur le site soutiennent cette démarche.

L'Union syndicale Solidaires redit son soutien à l'ensemble de la lutte des travailleurs/ses de Philips à Dreux. La nouvelle phase qui a débuté le 5 janvier avec la prise de contrôle de l'usine est bien sûr difficile, mais elle est aussi source d'espairs, au-delà de Dreux.

Il est de la responsabilité de toutes les organisations syndicales d'agir pour que les Philips gagnent.

Par l'action syndicale interprofessionnelle, il faut éviter l'isolement des Philips !

Comme le font les salarié-e-s de Philips/Dreux, nous devons affirmer et montrer que l'accumulation de richesses pour quelques uns, sur le dos des travailleurs/ses n'est pas une fatalité.

Une délégation de l'Union syndicale Solidaires sera présente jeudi 14 janvier à Chartres à la manifestation organisée par les « Philips ».

Source : <http://pg28.lepartidegauche.fr/inde...>

Et : <http://www.solidaires.org/article28...>

Lire la suite de l'histoire :Après dix jours, les salariés ont dû rendre les rênes à la direction :
<http://www.bastamag.net/article865.html>

Lire aussi : *Autogestion, une idée à ranimer*<http://www.reporterre.net/spip.php?...>

- Emplacement : Accueil > Info >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/A-Dreux-les-travailleurs-de>